



le 24 septembre 1990

Volume 1, no 3

UNE LIBERTÉ EN CAGE

Telle est l'image que les membres du M.I.A.O.U. (le Mouvement indépendant pour l'autonomie et l'ouverture de l'Université) ont voulu donner du «projet de restructuration des instances décisionnelles de l'Université Laval», lors d'une conférence de presse tenue le 13 septembre dernier. Le M.I.A.O.U. amorçait ainsi une campagne de sensibilisation auprès de la communauté universitaire afin que celle-ci soit bien informée des enjeux du projet qui, dans sa formulation actuelle, porte atteinte à l'autonomie de l'institution et partant, à la liberté universitaire. Objectif de l'opération? Encore quelques coups de griffes qui feront, nous l'espérons, que le projet sera abandonné afin d'en faire naître un nouveau, plus conforme aux aspirations de la communauté universitaire.

UN RAPPEL

On se souvient que le recteur Michel Gervais avait déposé, au mois d'août 1989, son projet de restructuration et que celui-ci avait rencontré une vive opposition lors de sa consultation informelle auprès des professeurs. C'est ce même projet qui fait maintenant l'objet d'audiences publiques.

Convaincu que «la structure actuelle constitue déjà et constituera encore davantage dans l'avenir une entrave au développement de l'Université» mais ne s'appuyant sur aucune argumentation, le Recteur propose des modifications radicales à la Charte. Or, des modifications à la Charte exigent l'adoption d'un projet de loi par l'Assemblée nationale. Un risque de taille puisque rien ne garantit que la nouvelle Charte sera bien accueillie, ni adoptée.

Cinq objectifs sont visés par le projet du Recteur : «assurer la sauvegarde de l'institution et protéger son autonomie; favoriser l'interaction entre l'Université et la société; accroître l'efficacité et la crédibilité de la gestion; créer un forum propice aux débats universitaires [et] renforcer le soutien politique et financier de l'Université», objectifs que personne ne conteste. Ce que les opposants au projet contestent c'est l'articulation, ou plutôt l'absence d'articulation, entre ces objectifs et les structures projetées.

Le projet propose de remplacer l'actuel Conseil de l'Université (structure unicamérale) par une structure bicamérale : un Conseil d'administration et un Conseil universitaire. Le Conseil universitaire, composé de 59 membres (dont quinze professeurs et huit étudiants) exercerait les droits et pouvoirs de l'Université sur les questions académiques. Quant au Conseil d'administration, il serait chargé de l'élaboration des politiques générales et de la gestion de l'institution. Composé de vingt membres, dont deux professeurs (10%) et deux étudiants (10%), la majorité des voix serait détenue par les douze

représentants (60%) venant du milieu extérieur.

L'OPPOSITION AU PROJET

Sans prétendre parler au nom de la communauté universitaire, les critiques que formulent les membres du M.I.A.O.U. rejoignent celles de bon nombre de professeurs.

Le projet Gervais se veut une ouverture sur le milieu mais c'est d'un simulacre d'ouverture qu'il s'agit. En effet, comment croire à une interaction féconde entre l'Université et son milieu lorsque le point de contact privilégié entre les deux entités se situe au sommet de la structure?

De plus, est-il besoin de remettre la majorité des voix au Conseil d'administration à des membres externes pour réaliser cette ouverture? Conçue en ces termes, l'ouverture souhaitée risque de se transformer en un asservissement de la communauté universitaire aux divers pouvoirs qui oeuvrent au sein de la société. D'autant plus que la présence externe n'est pas ventilée en secteurs d'activités, ce qui pourrait résulter en une surreprésentation, par exemple, du monde des affaires. Il serait alors à craindre que la recherche soit liée à des intérêts à court terme au détriment de la fonction critique de l'Université.

L'état actuel du dossier ne permet pas de trancher, une fois pour toutes, le débat sur l'unicaméralisme *versus* le bicaméralisme. Tout dépend des modalités d'application de la structure. Le projet Gervais repose sur la présomption que les questions académiques peuvent être dissociées des questions financières alors que de nombreux exemples attestent que pareille division mène à un cul-de-sac. Pareil partage des responsabilités entre les deux Conseils donnerait au Conseil d'administration des pouvoirs exorbitants et qui empièteraient sur les prérogatives du Conseil universitaire. Le bicaméralisme tel que conçu par le Recteur est irrecevable.

Il existe des façons de le rendre acceptable mais toutes ont le désavantage de requérir des modifications à la Charte. Les membres du M.I.A.O.U. sont d'avis que les objectifs tant

souhaités d'ouverture et de transparence pourraient être atteints plus facilement par des amendements aux statuts actuels. La présente Charte, considérée comme un modèle de démocratie, offre toutes les possibilités d'expérimentation. D'ailleurs, plusieurs intervenants aux audiences ont déjà offert des suggestions quant aux réaménagements possibles.

Ce qui importe, et qu'il faut toujours garder à l'esprit, c'est que les deux composantes vitales de l'institution demeurent les étudiants et les professeurs. Tout projet de modification doit répondre à la question suivante : dans quelle mesure sauvegardera-t-elle la raison d'être de toute université?

SESSION GÉNÉRALE

Les audiences publiques se termineront par une session générale le 27 septembre, de 14h à 18h. Seront entendus les personnes qui avaient écrit un avis à l'automne 1989 mais qui n'ont pu participer aux audiences, les intervenants qui voudront commenter les propos d'autres participants et enfin, toute personne qui voudra émettre un commentaire.

Venez faire part de vos suggestions et de vos critiques. Venez manifester votre goût pour la liberté! Il faut rester vigilants!

Annette Paquot
M.I.A.O.U.

INVITATION

Aux professeur/e/s disponibles, le SPUL offre le covoiturage et le repas pour participer à une conférence-débat organisée par le SGPUM, le mardi 2 octobre à 17h, à l'Université de Montréal sur le rôle social des universitaires au Québec. Conférenciers : Lise Bissonnette, directrice du *Devoir* et Claude Béland, président du Mouvement Desjardins.